



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DROIT, ECONOMIE, GESTION

LP Activités juridiques : ingénierie du recouvrement de créances amiable et judiciaire



Composante
UFR DE DROIT



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

Permettre à l'étudiant(e) d'être capable d'occuper un poste de gestionnaire de recouvrement, grâce à la combinaison des enseignements théoriques complétés par des enseignements pratiques. Outre les connaissances juridiques, l'alternance permet à la fois à l'étudiant(e) de recevoir un enseignement transversal et aussi de s'immerger dans le monde professionnel, afin de développer son adaptabilité et son employabilité.

Savoir-faire et compétences

- * connaissance de l'environnement juridique propre à l'exercice de fonctions à responsabilités,
- * rédaction d'actes dans le respect des procédures en vigueur,
- * confection de notes de synthèse et de dossiers à l'attention du supérieur hiérarchique,
- * gestion d'une équipe,
- * conduite de projets en autonomie.

Les + de la formation

LIENS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

- * équipe pédagogique formée par de nombreux professionnels,
- * stage encadré par un tuteur professionnel, responsable dans l'entreprise d'accueil,
- * relations avec les professions libérales « commissaires de justice » qui sont associées à la conduite des enseignements, aux projets tutorés et au suivi des stages, mais également des sociétés de recouvrements.

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.



<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.



La licence professionnelle est ouverte à l'alternance (contrats de professionnalisation ou contrats d'apprentissage). Le rythme de l'alternance est de 3-2 jours en entreprise, 2-3 jours à la faculté par semaine.

Stages

Admission

Conditions d'admission

RECRUTEMENT SUR DOSSIERS

- * titulaires d'un DUT ou d'un BTS dans les domaines juridiques, de la gestion d'entreprise, des ressources humaines, de l'immobilier ou de l'assurance
- * titulaires des quatre premiers semestres du parcours Licence ou d'un DEUG (Droit ou AES)

FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

Contact : Tél. 03 27 94 50 54 - fcu-fare-douai@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence Professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Pour candidater en licence professionnelle, vous devez être titulaire d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'études supérieures (licence 2, DUT, BUT2, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible ou d'une validation des études.

Le recrutement en licence professionnelle est sélectif.

Candidature : Vous devez constituer un dossier de candidature en ligne via [eCandidat](#).

Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation. Il vous est conseillé de débiter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars.

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Et après

Insertion professionnelle

- * assistant de direction auprès d'entreprises (sociétés de recouvrement, services contentieux, assurances, etc.),
- * assistant de professions libérales intervenant dans le domaine juridique (avocats, huissiers, notaires, conseils, etc.),
- * conseiller de clientèle sociétés de crédit, gestionnaire de recouvrement.

Infos pratiques

Autres contacts



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Elodie Pelerin-Deprat, directrice de la Licence Professionnelle

elodie.pelerin@univ-artois.fr


Angélique Rodrigue, gestionnaire administrative de la Licence professionnelle

[✉ angelique.rodrigue@univ-artois.fr](mailto:angelique.rodrigue@univ-artois.fr) - Tél : 03.27.94.50.73

Aurore Caron, gestionnaire administrative de la formation continue

[✉ aurore.poullain@univ-artois.fr](mailto:aurore.poullain@univ-artois.fr) - Tél : 03.27.94.50.54

Campus

 Campus de Douai

Référentiel RNCP : 30035



Programme

Organisation

A - ENSEIGNEMENTS (426 h)

Unité 1 – Mise à niveau dans le domaine du droit (80h) :

- introduction au droit
- droit des personnes et de la famille
- procédure civile fondamentale
- recouvrement de créance

Unité 2 : Enseignements juridiques théoriques (180h) :

- droit des sûretés
- procédure d'injonction
- procédure d'appréhension et revendication
- procédure collective
- le surendettement

Unité 3 - Enseignements pratiques (60h) :

- alternatives à la judiciarisation du contentieux
- la compliance : connaissance des aspects réglementaires de la profession
- initiation aux tarifs professionnels

Unité 4 -Module apprentissage de méthodes et outils :

- langue vivante : anglais
- nouvelles technologies
- méthodes de communication

B - PROJET TUTORÉ (16 h)

Conception et rédaction d'un projet sous la direction d'un tuteur issu du monde professionnel, et donnant lieu à une soutenance.

C - Professionnalisation (15h)

Mise en situation professionnelle donnant lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport d'alternance ou de rapport de stage.